

IMAGYM

POLITIQUES D'ANNULATION

*Toutes les demandes d'annulation doivent être faite par courriel à info@imagym.ca

Période estivale – Camp d'entraînement et camp de jour

- **Avant le début d'une semaine** : Vous devrez annulez une semaine de camp le mercredi précédant avant 16h.
- **Annulation après le mercredi 16h** : Vous devrez payer les journées qui ont déjà eu lieu et des frais administratifs correspondant au plus petit des montants suivants: 50\$ ou 10% du prix des journées qui n'ont pas été utilisées.
- **Annulation la journée même** : Aucun remboursement ne sera possible.
- **Annulation pour cause médicale** : Sur présentation d'un billet médical, un crédit sera émis pour la durée du congé prescrit. Afin d'obtenir un crédit ou un remboursement pour la durée du congé prescrit, un billet médical doit nous être envoyé dans les 7 jours suivants la date inscrits sur le billet médical.
- **Refus** : Nous nous réservons le droit de refuser l'admission d'un athlète à son cours en cas de non-respect de l'entente de paiement ou de non-paiement.
- **Fermeture hors de notre contrôle** : Aucun remboursement en cas de fermeture pour ex: tempête de neige, manque d'électricité, manque d'eau, etc.

Exemple :

1. Mon enfant est inscrit pour la semaine prochaine complète et je désire annuler jeudi et vendredi.
R: Nous devons annuler la semaine complète et facturer 3 jours de camp au taux du camp à la journée.
2. Mon enfant est inscrit à la journée le 1er, 2 et 5 août et j'aimerais annuler le 2 et le 5. Ma demande est faite le 1er août. **R:** Vous obtiendrez un remboursement pour les journées annulées moins des frais administratifs de 10% du prix de ces journées.
3. Mon enfant ne se sent pas bien ce matin et n'ira pas au camp aujourd'hui, est-ce possible d'obtenir un remboursement? **R:** Non, seules les demandes de remboursement accompagnées d'un billet médical seront acceptées.